



crédit photo : Pascal Girard

## Profil

Agents portuaires de droit public ou privé : directeur, maître de port, agent administratif, agent technique.  
 Minimum 6 participants.  
 Maximum 12 participants.

## Prérequis

Avoir suivi la formation Ports propres : « comprendre les étapes de la certification ports propres et participer à son déploiement dans le port. »

## INFOS PRATIQUES

### Durée

1 jour (7h)

### Date

26 mars 2026

### Lieu

Banyuls

### Formateurs

Marion Broquere

### Tarif

275€/jour/stagiaire :

- 250€ de frais pédagogique
- 25€ de frais de restauration

### Contact renseignement

[h.chaty@cpielidoc.org](mailto:h.chaty@cpielidoc.org) / 0972546703

→ [Lien d'inscription](#) ←

# FORMATION

## PARTICIPER A LA DEMARCHE ET A LA CERTIFICATION PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITE



Certifiés actifs en biodiversité par AFNOR Certification

### Objectifs de formation

*A l'issue de la formation et d'une mise en application terrain, les participants seront compétents pour :*

- Situer leur rôle dans la gestion de la biodiversité au sein de l'enceinte portuaire et faire valoir le niveau 'engagement de leur port de plaisance sur ces questions.

### Contenu

*Les objectifs pédagogiques préparent, à l'issue de la formation, les participants à être capable de :*

- Définir la biodiversité et les enjeux de sa préservation,
- Décrire les étapes de la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité,
- Identifier les actions pouvant être mises en œuvre par le port pour préserver la biodiversité terrestre et marine.

### Méthodes et techniques pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de pédagogie active.
- Travail individuel et en groupe.
- Partage d'expérience.

### Modalités d'évaluation

En amont : analyse des besoins et évaluations des connaissances.

En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs.

En fin : évaluation des acquis et de la satisfaction (remise d'un questionnaire à chaud), remise d'un certificat de réalisation, questionnaire à froid (après la formation).



Formation déployée avec l'appui de  
l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous pour évaluer les possibilités d'accueil sur  
 CPIE Littoral d'Occitanie | 60 boulevard Victor Hugo - 34110 FRONTIGNAN  
 04.67.24.07.55 | [info@cpielidoc.org](mailto:info@cpielidoc.org) [www.cpielidoc.org](http://www.cpielidoc.org)



un site adapté à votre situation.